

Document de réponse - BAPE

Projet de modification de la limite du parc national du Mont-Orford – Questions complémentaires – DQ3

*À noter que toutes les données présentées ci-dessous sont en date du 31 décembre 2022.

1. Il est indiqué dans le document sur l'état des connaissances (PR3.1, p. 27) qu'au 31 mars 2021, l'Estrie comptait 366,24 km² d'aires protégées, soit 3,49 % du territoire. Veuillez mettre cette donnée à jour.

La plus récente mise à jour du Registre des aires protégées au Québec date du 31 décembre 2022. Ainsi, en Estrie, la superficie d'aires protégées à cette date était de 436,49 km², soit 3,50% du territoire.

Tableau 1 : Superficie et proportion des aires protégées selon la désignation pour la région administrative de l'Estrie

Estrie	Nombre d'aires protégées	Superficie et proportion du territoire en aires protégées	
		Milieu continental (terrestre et d'eau douce) (km ²) (%)	
Désignation			
Écosystème forestier exceptionnel - Forêt ancienne	2	0,76 km ²	(< 0,01 %)
Écosystème forestier exceptionnel - Forêt rare	1	0,76 km ²	(< 0,01 %)
Habitat faunique - Aire de concentration d'oiseaux aquatiques	4	3,03 km ²	(0,02 %)
Habitat faunique - Aire de confinement du cerf de Virginie	3	92,75 km ²	(0,74 %)
Habitat faunique - Habitat du rat musqué	10	5,40 km ²	(0,04 %)
Milieu naturel de conservation volontaire	45	19,83 km ²	(0,16 %)
Parc national	4	214,01 km ²	(1,71 %)
Refuge biologique	5	6,21 km ²	(0,05 %)
Refuge d'oiseaux migrateurs	1	5,43 km ²	(0,04 %)
Réserve de biodiversité projetée	1	1,18 km ²	(< 0,01 %)
Réserve écologique	5	13,56 km ²	(0,11 %)
Réserve naturelle reconnue	77	97,57 km ²	(0,78 %)
Total*	158	436,49 km²	(3,50 %)

* Lorsque deux aires protégées se superposent, la superficie n'est calculée qu'une seule fois dans le total. La superficie du Québec continental est 1 512 417 km² et la superficie des milieux marins et saumâtres s'élève à 155 295 km² (l'île d'Anticosti en est exclue).

** Portions de territoires en milieu marin et côtier associées à des aires protégées dont les objectifs de conservation ne visent pas spécifiquement le milieu marin

2. Veillez préciser la superficie et la proportion d'aires protégées, actuelles et avec l'agrandissement projeté du parc national du Mont-Orford, dans les deux régions naturelles touchées par le projet, soit la région naturelle des monts Sutton et la région naturelle des chaînons de l'Estrie, de la Beauce et de Bellechasse.

Veillez noter que les régions naturelles auxquelles il est fait référence dans la question sont celles qu'utilise la Direction des parcs nationaux. En ce qui concerne ces régions spécifiques, nous vous recommandons donc d'adresser cette question à la Direction des parcs nationaux.

La Direction des aires protégées travaille pour sa part avec le cadre écologique de référence du Ministère. À ce chapitre veuillez noter que l'agrandissement projeté du Parc national du Mont Orford touche 2 régions de ce cadre écologique soit la région naturelle des Montagnes Vertes (A01) et celle du plateau d'Estrie-Beauce (A02). Le tableau 2 recense les pourcentages d'aires protégées que l'on retrouve actuellement dans ces deux régions de même que les pourcentages d'aires protégées qui devraient être comptabilisés suite à l'agrandissement du parc national.

Tableau 2 : Superficie et proportion des aires protégées selon la région naturelle

Région naturelle		Actuellement		Avec agrandissement PN Mont-Orford		
Nom	Superficie (ha)	Superficie (ha)	%	Ajout (ha)	Superficie totale (ha)	%
Montagnes Vertes (A01)	377 714,3	18 238,9	4,83	3 388,7	21 627,7	5,73
Plateau d'Estrie-Beauce (A02)	2 096 302,1	35 481,7	1,69	1 023,9	36 505,6	1,74

3. Dans la foulée de la COP15, le gouvernement du Québec a annoncé son intention de protéger 30 % de son territoire d'ici 2030.
- a. Quel est le pourcentage actuel du territoire qui est protégé et quels sont les statuts de protection attribués? Veuillez ventiler le pourcentage de territoires protégés selon leur statut de protection.

Tableau 3 : Superficie et proportion des aires protégées selon désignation pour la province du Québec

Québec	Nombre d'aires protégées	Superficie et proportion du territoire en aires protégées		
		Milieu continental (terrestre et d'eau douce) (km ²) (%)	Milieu marin et côtier	
			Réseau d'aires marines protégées	Autres territoires**
Désignation				
Écosystème forestier exceptionnel - Forêt ancienne	154	314,90 km ² (0,02 %)	-	-
Écosystème forestier exceptionnel - Forêt rare	70	49,10 km ² (< 0,01 %)	-	-
Écosystème forestier exceptionnel - Forêt refuge	18	19,16 km ² (< 0,01 %)	-	-
Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable	31	37,07 km ² (< 0,01 %)	-	-
Habitat faunique - Aire de concentration d'oiseaux aquatiques	694	1 096,73 km ² (0,07 %)	-	2 698,40 km ² (1,74 %)
Habitat faunique - Aire de confinement du cerf de Virginie	52	1 286,76 km ² (0,09 %)	-	-
Habitat faunique - Colonie d'oiseaux en falaise	6	1,19 km ² (< 0,01 %)	-	-
Habitat faunique - Colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île	106	5,79 km ² (< 0,01 %)	-	-
Habitat faunique - Habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable	30	881,33 km ² (0,06 %)	-	-
Habitat faunique - Habitat du rat musqué	129	110,79 km ² (< 0,01 %)	-	-
Habitat faunique - Héronnière (bande de protection 0-200 m)	73	21,24 km ² (< 0,01 %)	-	-
Habitat faunique - Vasière	5	0,15 km ² (< 0,01 %)	-	-
Milieu naturel de conservation volontaire	292	144,22 km ² (< 0,01 %)	-	-
Parc de la Commission de la capitale nationale (Canada)	1	361,31 km ² (0,02 %)	-	-
Parc marin	1	-	1 246,00 km ² (0,80 %)	-
Parc national	27	42 685,62 km ² (2,82 %)	-	79,92 km ² (0,05 %)
Parc national et réserve de parc national du Canada	3	898,10 km ² (0,06 %)	-	5,00 km ² (< 0,01 %)
Refuge biologique	2821	5 349,15 km ² (0,35 %)	-	-
Refuge d'oiseaux migrateurs	27	191,36 km ² (0,01 %)	-	328,26 km ² (0,21 %)
Refuge faunique	8	12,82 km ² (< 0,01 %)	-	6,79 km ² (< 0,01 %)
Réserve aquatique projetée	12	11 744,23 km ² (0,78 %)	1 712,00 km ² (1,10 %)	-
Réserve de biodiversité	15	5 375,06 km ² (0,36 %)	-	-
Réserve de biodiversité projetée	73	67 403,29 km ² (4,46 %)	-	557,55 km ² (0,36 %)
Réserve de parc national du Québec	6	14 389,64 km ² (0,95 %)	-	202,19 km ² (0,13 %)
Réserve de territoire aux fins d'aire protégée	86	103 149,87 km ² (6,82 %)	13 179,70 km ² (8,49 %)	118,85 km ² (0,08 %)
Réserve écologique	72	964,20 km ² (0,06 %)	-	-
Réserve écologique projetée	3	616,34 km ² (0,04 %)	-	-
Réserve marine	1	-	1,80 km ² (< 0,01 %)	-
Réserve nationale de faune	8	45,37 km ² (< 0,01 %)	-	9,87 km ² (< 0,01 %)
Réserve naturelle reconnue	252	239,27 km ² (0,02 %)	-	0,78 km ² (< 0,01 %)
Territoire mis en réserve	12	874,92 km ² (0,06 %)	-	-
Total*	5088	253 343,58 km² (16,75 %)	16 139,51 km² (10,39 %)	2 854,36 km² (1,84 %)

* Lorsque deux aires protégées se superposent, la superficie n'est calculée qu'une seule fois dans le total. La superficie du Québec continental est 1 512 417 km² et la superficie des milieux marins et saumâtres s'élève à 155 295 km² (l'île d'Anticosti en est exclue).

** Portions de territoires en milieu marin et côtier associées à des aires protégées dont les objectifs de conservation ne visent pas spécifiquement le milieu marin

À noter que le gouvernement du Québec a procédé à des annonces d'intention de protection du territoire dans les dernières années. Comme ces territoires ne bénéficient pas de la protection d'aucun statut d'aires protégées, ceux-ci ne sont pas encore inscrits au Registre des aires protégées au Québec.

- L'intention du gouvernement de mettre en réserve 11 nouveaux territoires, dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Outaouais, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine, de Chaudières-Appalaches et de la Côte-Nord;
- L'intention du gouvernement de protéger l'entièreté de l'Île d'Anticosti dans le cadre de son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'ajout de ces territoires au Registre des aires protégées au Québec pourrait mener le pourcentage de territoires protégés en milieu continental à 17,25%.

b. Comment les aires protégées sont-elles réparties en fonction des régions administratives du Québec

Tableau 4 : Superficie et proportion des aires protégées selon la région administrative

Région administrative	Milieu continental		Milieu marin	
	Superficie (km ²)	Proportion (%)	Superficie (km ²)	Proportion (%)
Bas-Saint-Laurent	767,68	3,39	2 139,20	37,30
Saguenay-Lac-Saint-Jean	9 136,31	8,60	158,63	61,01
Capitale-Nationale	2 077,40	10,55	1 285,02	100,00
Mauricie	3 235,86	8,11	-	-
Estrie	436,49	3,50	-	-
Montréal	98,19	15,71	-	-
Outaouais	2 462,92	7,23	-	-
Abitibi-Témiscamingue	5 728,38	8,86	-	-
Côte-Nord	40 631,01	14,94	7 694,00	9,65
Nord-du-Québec	182 786,78	21,48	-	-
Gaspésie-Île-de-la-Madeleine	1 605,11	7,86	4 191,33	7,26
Chaudières-Appalaches	293,95	1,90	671,26	100,00
Laval	2,23	0,84	-	-
Lanaudière	1 542,28	11,41	-	-
Laurentides	2 000,86	8,89	-	-
Montérégie	389,32	4,41	-	-
Centre-du-Québec	148,77	2,05	-	-

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
 Direction des aires protégées
 Édifice Marie-Guyart, 4e étage, boîte 21
 675, boul. René-Lévesque Est
 Québec, (Québec)
 G1R 5V7